



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06

VOUS
AVANT
TOUT!

le **mag**

DU DÉPARTEMENT 06 | PRINTEMPS 2021 | N°13

**Ce printemps,
reconnectez-**

V **AVANT
TOUT!** **US**

**à la nature dans votre
département.**

DOSSIER SPÉCIAL
Les parcs naturels
départementaux

**FESTIVAL DES JARDINS
DE LA CÔTE D'AZUR**
3^e édition du 3 au 28 avril 2021

en partenariat avec
nice-matin



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06

1800 km

d'itinéraires cyclables
réalisés pour

**AVANT
TOUT!**
VOUS
régaler.

#LoveVelo06 #GREENDeal

Plus d'informations sur :
www.departement06.fr



#AlpesMaritimes



DEPARTEMENT06

UNE ACTION RÉALISÉE POUR

**AVANT
TOUT!**
VOUS

PAR LE DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

SOMMAIRE



©MountainsLegacy



Magazine édité par le Département des Alpes-Maritimes - Avril 2021
Directeur de la publication : Elodie Lacroix
Contact : lemag@departement06.fr
Photo couverture : © O.T. Valberg
Impression : Rotolito Spa - Piazza Cadorna, 6 - 20123 Milan - Italie
ISSN : 2608-1741
Dépôt légal : mars 2018
Informations papier : 0% de fibres recyclées

Vous recevez le Mag' dans le cadre de votre abonnement à l'Info 06 qui est désormais remplacé par la présente publication.

Pour vous désabonner, vous pouvez vous adresser par email à : lemag@departement06.fr ou par voie postale à Conseil départemental des Alpes-Maritimes - Direction de la Communication Abonnement Mag' - B.P. n° 3007 - 06201 Nice Cedex 3

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès en vous adressant par voie postale au Délégué à la Protection des Données - Conseil départemental des Alpes-Maritimes - B.P. n° 3007 - 06201 Nice Cedex 3.

Pour les non et mal voyants, le Mag' est disponible en version sonore sur le site du Département et en CD envoyé par voie postale sur demande auprès du contact : lemag@departement06.fr

Département 3.0

Vu sur les réseaux sociaux p. 4

LE MOT DU DÉPARTEMENT p. 5

ÇA S'EST PASSÉ p. 6-7

EN IMMERSION AU SEIN D'UNE ÉQUIPE

DÉPARTEMENTALE DE VACCINATION p. 8-9

Dossier spécial

PARCS NATURELS DÉPARTEMENTAUX

Le parc naturel départemental de Vaugrenier p. 10-11

Les gardes Nature veillent au quotidien p. 12-13

Le parc naturel départemental de la Grande Corniche à l'heure de la transhumance p. 14

Les oliviers séculaires d'Estienne d'Orves et du Vinaigrier p. 15

DÉCOUVERTE

La permaculture p. 16-17

PLEIN CADRE

Installation du pont de Veil, Breil-sur-Roya p. 18-19

FESTIVAL DES JARDINS

L'art des jardins p. 20-21

GREEN DEAL

Les bons éco-gestes du printemps p. 22

SMART DEAL

L'IA au service de la santé p. 23

SOLIDARITÉ

Assistant familial : une profession de coeur p. 24-25

Le CLIC 06, un service de proximité p. 26-27

INSTANT AVEC

Germain Grangier, coureur de l'extrême p. 28-29

CULTURE

Opium, un flacon venu d'ailleurs p. 30

IDÉES SORTIES p. 30

VOUS AVANT TOUT

Mes Démarches 06 p. 31

TRIBUNES

La parole est à... p. 33

SAVEURS LOCALES

Alain Montigny et son nuage noix de coco, fraise des bois, rafraîchi à la citronnelle p. 34



▶ VU SUR LES RÉSEAUX...

TWITTER

En direct du plateau de tournage @AzurTV pour l'enregistrement de l'émission **#AzuriA** ! L'axe principal de ce magazine de 26 minutes : « Comment les nouvelles technologies, l'Intelligence Artificielle, améliorent la vie quotidienne des Maralpins ? »

#SMARTDeal #IA #3IA



FACEBOOK MAG 3.0



Le **#Mag06** : Solidarité avec nos aînés !
Trois services innovants et gratuits sont mis en place par le **#Département06** pour aider les **#seniors** à rompre leur isolement et à rester autonomes.

Puis d'infos dans l'article du **#Mag06** ici : bit.ly/37LWNha

#TIK TOK

#ChallengeNosVallées

A vous de jouer
@team_spotlight_fr
#ForYou #PourToi



REPOST



Le **#Département06** vous souhaite une bonne journée !
Une photo, chaque matin, pour ne pas oublier la beauté de nos paysages dans les **#AlpesMaritimes** !
@nicholas_wrlld / Mandelieu-La Napoule

#CotedAzurFrance #VisitCotedAzur #AlpesMaritimes

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

En ce 8 mars, le **#Département06** est heureux de vous présenter la campagne de sensibilisation réalisée par les Conseillers départementaux jeunes pour l'égalité entre les femmes et les hommes. **#8mars #8M #JournéeDesDroitsDesFemmes #DroitsDesFemmes**



A TRÈS VITE ! Sur notre site internet www.departement06.fr ou sur nos réseaux sociaux



@departement06



@AlpesMaritimes



@Département des Alpes Maritimes



Pour recevoir la newsletter du Département : rendez-vous sur www.departement06.fr
Retrouvez la version e-magazine du Mag' avec des contenus enrichis, + de liens et + de vidéos, sur www.departement06.fr dans la rubrique "Votre Département".

Le mot du Département

Voilà qu'enfin les chauds rayons du soleil nous réchauffent l'âme durement éprouvée par un hiver rigoureux et sombre. Avec le printemps vient donc le renouveau. La nature se réveille doucement, les bourgeons grossissent pour se transformer en une explosion de fleurs rivalisant de couleurs, les arbres se parent de leurs plus beaux atours, les animaux sortent de leur douce torpeur.

Cette année plus que jamais, ce retour à la vie est attendu de tous. Se revoir, échanger, partager des moments de convivialité, retrouver la liberté, l'insouciance et le goût des autres... Autant de petits plaisirs souvent sous-estimés mais qui font le bonheur.

Pour ce numéro printanier, la Rédaction a fait le choix de l'optimisme. Ainsi, notre dossier spécial vous portera au cœur des parcs naturels départementaux pour une échappée belle pleine de surprises. Nous vous réservons également un tête à tête avec Audrey Fleurot, marraine de l'édition 2021 du Festival des Jardins de la Côte d'Azur.

Enfin, pour que cette reconnexion à la nature soit totale, nous irons à la découverte de la permaculture, considérée aujourd'hui comme l'avancée contemporaine la plus pertinente pour réconcilier l'Homme et la Terre.

Si un vent de légèreté soufflera sur ce numéro, nous n'oublierons pas pour autant les missions essentielles du Département des Alpes-Maritimes au premier rang desquelles la solidarité humaine et territoriale. La Rédaction vous proposera ainsi une plongée dans le quotidien du métier merveilleux et exigeant d'assistant familial et reviendra sur les dernières nouveautés de la plateforme Mes Démarches 06.

Nous vous souhaitons un agréable printemps dans les Alpes-Maritimes.

ÇA S'EST PASSÉ

DE JANVIER À MARS

À RETENIR DANS L'ACTUALITÉ
DU DÉPARTEMENT





3



4



©TSE - 4myplanet

7



10

1. Gianluca Brambilla, grand vainqueur de la 53^e édition du Tour des Alpes-Maritimes et du Var.
2. "Cyrano" d'après "Cyrano de Bergerac", par la compagnie Miranda, dans le cadre du Festival E-Théâtrales06.
3. Un plateau d'imprimantes 3D spécialisées dans la bio impression inauguré à l'Institut Méditerranée du Risque, de l'Environnement et du Développement Durable (IMREDD).
4. Suzane au musée départemental des arts asiatiques à Nice pour un concert unique, dans le cadre du Festival Crossover Streaming.
5. 3 nouvelles œuvres japonaises exceptionnelles au musée départemental des arts asiatiques : une armure de la 1^{re} moitié du XIX^e siècle, une statue bouddhique du début du XVII^e siècle et un masque de théâtre du XVI^e siècle.
6. Ouverture à la circulation des ponts provisoires d'Ambo et de Caïros, mercredi 10 mars 2021.
7. Dimanche 28 février, Alexia Barrier, Ambassadrice GREEN Deal, a bouclé le Vendée Globe en 111 jours 17 heures et 3 minutes.
8. Inauguration du parking de covoiturage "Mermoz" à Mandelieu-La Napoule.
9. Plus de 4 500 élèves des écoles et collèges du haut pays parfaitement équipés pour la pratique du ski de fond et du ski alpin, dans le cadre du « Plan Ski 06 ».
10. 270 agents des routes déployés en toutes saisons pour intervenir sur les 1705 km de routes départementales et sécuriser les déplacements des Maralpins.



"EN IMMERSION" au sein de l'équipe mobile de vaccination

Le Département des Alpes-Maritimes a déployé son plan de vaccination pour couvrir les territoires ruraux du Haut et Moyen Pays. L'objectif : permettre à chaque Maralpin d'accéder au vaccin. Récit d'une journée type.



1

Il n'est pas 8h30 mais certains habitants sont déjà là à attendre patiemment le précieux sérum. L'équipe mobile de vaccination, dossard orange du Département sur le dos, s'affaire à préparer les lieux.



2

Un local aménagé accueille les glacières spécifiques contenant les vaccins et sert également à préparer les seringues. Les isolements sont convertis en zones de vaccination. Des espaces d'attente, d'accueil, de préconsultation et d'observation sont également délimités.



3

Pour cette seconde injection, l'équipe se compose de cinq personnes. Des personnels médicaux et d'autres "qui se sont mobilisés volontairement pour faire partie de l'équipe mobile" précise le Dr Aubanel, directrice de la santé du Département.



4

Isabelle, habituellement responsable de la formation des agents au service départemental de PMI, est aujourd'hui chargée d'enregistrer les personnes vaccinées. Christine, d'ordinaire responsable de la coordination en santé publique, a pour tâche d'éditer les certificats de vaccination.

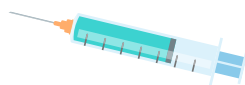
La campagne de vaccination du Département en chiffres :



83

COMMUNES

du Haut et Moyen Pays
couvertes par l'équipe mobile



8

CENTRES

DE VACCINATIONS FIXES
(Vence, Saint-Vallier-de-Thiey,
Puget-Thénières, Roquestéron, Contes,
L'Escarène, Sospel, Breil-sur-Roya)



+ de 200

AGENTS MOBILISÉS

(médecins, infirmiers,
pharmaciens, agents
administratifs...)



5

Marie-Christine, chef de service à la direction de la santé et infirmière de métier, va procéder à la vaccination avec les D^{rs} Prestifilippo et Aubanel.



6

Parmi les premières personnes à recevoir cette seconde dose, Philomène, 99 ans. Elle est venue accompagnée de sa fille. "Tout va bien !", s'exclame-t-elle lors de la préconsultation. "C'est un passage obligatoire pour connaître les éventuels effets indésirables de la première dose," explique le D^r Aubanel.



7

Après un temps de repos d'un quart d'heure dans la zone d'observation, "pour s'assurer que la personne ne fasse pas un malaise après l'injection" précise Christine, Philomène peut repartir, au bras de sa fille, certificat de vaccination à la main !



8

Il est 12h15, ils sont déjà près d'une cinquantaine à avoir été vaccinés. C'est le moment pour le D^r Aubanel de compter le nombre de doses restantes. "Ce soir, il ne doit pas rester une seule dose, prévient la directrice de la santé du Département, Si des personnes n'honorent pas leur rendez-vous, nous en ferons bénéficier notre liste d'attente".

Le parc naturel départemental de Vaugrenier

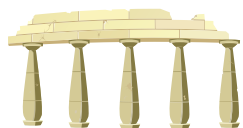
Un écrin vert méconnu

C'est l'un des plus célèbres parcs naturels départementaux du territoire. Pour autant, le parc de Vaugrenier n'a pas dévoilé tous ses secrets.

Le parc naturel départemental de Vaugrenier est l'un des premiers parcs créés par le Département au début des années 60. D'une superficie de 102 hectares, cet ancien domaine agricole à Villeneuve-Loubet était autrefois rattaché au château de Vaugrenier et présente un patrimoine et une diversité écologique remarquables, souvent méconnus du public. La direction de l'environnement et de la gestion des risques, et plus précisément le service des parcs naturels départementaux, en assure la gestion.

LE DERNIER ÉTANG NATUREL D'EAU DOUCE DU LITTORAL

C'est à Vaugrenier que se niche le dernier étang naturel d'eau douce du littoral des Alpes-Maritimes. Autour de cette exceptionnelle zone aquatique, les visiteurs peuvent observer de nombreuses espèces d'oiseaux, migrateurs et sédentaires : héron pourpré, busard des roseaux, canards, aigrettes... que l'on peut admirer à partir de 3 postes d'observation ornithologique installés par le Département.



UN PASSÉ ROMAIN

Vaugrenier abrite une richesse patrimoniale inattendue : un ancien village romain et un temple dédié à Mercure se trouvent sur le site, dont certains murs sont encore visibles. Dès le VII^e siècle avant J.-C. en effet, les Romains se sont installés dans ce lieu proche de la mer. Des fouilles archéologiques reprises par des chercheurs de l'Université de Nice-Sophia Antipolis ont permis de mettre à jour les vestiges de ce site julio-claudien.

DES TORTUES EXOTIQUES



Le parc accueille la dernière population de Cistude d'Europe, une petite tortue d'eau douce. Cette espèce protégée, à la robe sombre mouchetée de points jaunes, est menacée notamment par une autre espèce de tortue présente sur le site, la tortue à tempes rouges ou tortue de Floride, qui la concurrence sur ses ressources alimentaires et son habitat.

UNE FLORE ET UNE FAUNE RARES



12 espèces végétales patrimoniales protégées s'épanouissent dans le parc, ainsi que deux espèces de papillons de jour : le morio et le petit mars changeant. Lors des derniers inventaires réalisés en 2016, une sauterelle présumée disparue de France continentale, le Conocéphale africain, a été redécouverte dans les zones humides du site. Ceux qui savent être discrets et respectueux de la nature pourront apercevoir de multiples animaux : renards, lapins de garenne, écureuils, hérissons, chauve-souris, couleuvres, grenouilles...

Un "serious game" ludique et pédagogique pour tout connaître des parcs

Connaître les parcs naturels départementaux sur le bout des doigts tout en s'amusant, telle est l'ambition du nouveau "serious game*" lancé ce printemps par le Département.

DÉCOUVREZ LES PARCS EN VOUS AMUSANT

Ce printemps, découvrez une toute nouvelle application de jeu disponible sur tablettes et smartphones autour des parcs naturels départementaux des Alpes-Maritimes. Ce "serious game" propose d'aller à la rencontre des espèces végétales et animales et de découvrir le patrimoine historique de ces écrans verts tout en s'amusant. L'application destinée aux familles vise à sensibiliser le public à la protection de la faune et de la flore, et à lui permettre d'acquérir des connaissances environnementales de manière ludique.

LE PITCH

La nature est pleine de mystères et de pouvoirs surprenants. Pour découvrir ses secrets, les joueurs devront se rendre sur place, s'intéresser à l'écosystème du parc, et passer 10 épreuves. Les gardes Nature, qui observent et protègent chaque jour les animaux et les plantes sont là pour les guider dans leur parcours. S'ils réussissent les épreuves, ils

pourront vivre des expériences inédites et collectionner des cartes connaissances.

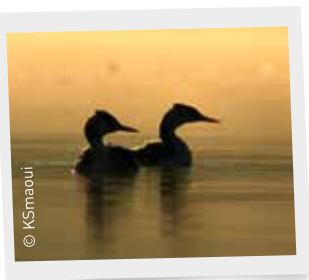
VAUGRENIER : DÈS LE PRINTEMPS !

Percer les secrets du parc au travers des multiples activités proposées. Petits et grands pourront découvrir des espèces végétales en utilisant une technologie de reconnaissance visuelle via l'appareil photo de leur smartphone. Des jeux physiques, qui utilisent les capteurs du téléphone (sauts, déplacement, vitesse, son) et mettent les sens des joueurs à l'épreuve, seront proposés pour mieux connaître les espèces animales. Les joueurs pourront ensuite évaluer leurs

nouvelles connaissances grâce à des quiz, ou bien s'essayer à des expériences de réalité augmentée pour découvrir les richesses patrimoniales du site.

ET PROCHAINEMENT ?

D'autres parcs et parcours ludiques seront ajoutés au fil des mois, comme ceux de la Grande Corniche et de l'Estérel. En 2022 et 2023, le Vinaigrier, les Rives du Loup, le Cros de Casté, la Valmasque et la Pointe de l'Aiguille s'ajouteront à la liste.



© KSmaoui



© A. Vasseur

Où télécharger l'application ?

L'application sera disponible sur IOS et Android dès ce printemps ou sur place grâce aux flashcodes.



* Le « serious game » ou jeu sérieux désigne un jeu qui a un but principal autre que le divertissement. C'est un outil d'apprentissage qui combine une intention sérieuse de type pédagogique, informative ou d'entraînement avec des ressorts ludiques issus du jeu vidéo.



Les gardes Nature veillent au quotidien sur les parcs naturels départementaux

Ils sont au nombre de vingt et portent le nom de gardes Nature. Ils sillonnent chaque jour de l'année les 19 parcs naturels du département pour en assurer la surveillance et y faire régner une harmonieuse cohabitation entre l'Homme et la Nature. Zoom sur ces hommes qui veillent au quotidien sur Dame Nature...

Laurent et Jérémy sont affectés au secteur ouest du département. Ils ont en charge, chaque jour, la surveillance de huit parcs : celui de l'Estérel sur les communes de Mandelieu-La Napoule et de Théoule-sur-Mer, du San Peyre à Mandelieu, du Sinodon à Roquefort-les-Pins, de Roquevignon à Grasse, de La Brague sur les communes d'Antibes, Biot et Valbonne, de la Pointe de l'Aiguille à Théoule-sur-Mer, de la Valmasque sur Mougins et Valbonne et enfin du massif du Paradou à Vallauris.

BIEN-ÊTRE DES USAGERS

Un territoire vaste au cœur duquel ces agents assermentés s'assurent que le règlement intérieur spécifique à chacun des parcs, les éventuels arrêtés municipaux, le code forestier mais aussi le code de l'environnement y sont bien respectés. Les gardes procèdent alors à "une sélection en fonction de la saisonnalité des infractions", précise Laurent. "Par exemple, l'infraction du moment, c'est la cueillette du mimosa. Du coup, nous patrouillons essentiellement sur les parcs de Mandelieu-La Napoule et de Théoule-sur-Mer où l'on peut trouver beaucoup de fleurs". Pas question pour autant d'en oublier les autres parcs où les agents continuent d'intervenir pour une harmonieuse cohabitation entre l'Homme et la Nature. "Bien souvent, nous sommes appelés pour un arbre en milieu de piste ou un chien qui ne serait pas tenu en laisse", poursuit Jérémy.

Laurent et Jérémy ne sont pas gardes Nature par hasard. Ils ont tous deux choisi ce métier par amour pour la nature dans le cadre d'une reconversion. Jérémy est à ce poste depuis maintenant deux ans. Quant à Laurent, ce féru de randonnées et d'équitation est en osmose avec la nature depuis toujours. Il exerce cette fonction depuis maintenant 15 ans.



©D.R.

"Notre seul but est d'assurer le bien-être de tous les usagers dans nos parcs départementaux"



Plus d'informations sur www.departement06.fr

19 **PARCS TERRESTRES**
+ 1 **PARC MARITIME**

+ de 150 **ESPÈCES ANIMALES**

+ de 200 **ESPÈCES VÉGÉTALES**

4749 **HECTARES**
DE SUPERFICIE TOTALE

2,5 **MILLIONS**
DE VISITEURS PAR AN

20 **GARDES NATURE**



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Département acquiert chaque année plusieurs hectares d'espaces naturels pour préserver la biodiversité.

EN 2020, 39 HA ONT ÉTÉ ACQUIS :

- Plan des Noves
- La Valmasque

EN 2021, 32,51 HA POURRAIENT ÊTRE ACQUIS :

- La Brague
- Roquevignon
- Rives du loup



Le parc de la Grande Corniche À l'heure de la transhumance

Chaque année, un troupeau de vaches laitières investit le parc naturel départemental de la Grande Corniche pour un pâturage hivernal.

UNE TRENTAINE DE GÉNISSES

Les promeneurs apprécient le lieu pour son panorama grandiose sur la chaîne des Alpes et le littoral azuréen. En hiver, le parc naturel départemental de la Grande Corniche se transforme aussi en un espace de pâturage pour des vaches laitières. Voilà plus de deux décennies que le Département des Alpes-Maritimes a mis en place ce partenariat avec les éleveurs locaux du Groupement pastoral de la Grande Corniche. Du 15 janvier au 15 mai chaque année, une trentaine de génisses effectuent une transhumance sur une superficie de 140 hectares, depuis le plateau de la Justice jusqu'au fort de le Révère. Là, gardées par un berger embauché pour la saison d'hivernage, elles trouvent toutes les ressources nécessaires pour poursuivre leur croissance ou mener à bien leur gestation.

UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

Pour les éleveurs, cela permet d'économiser le coût de la paille et du foin, du temps de travail et aussi de libérer de la place dans les étables. Pour le Département, la présence des vaches laitières permet de réduire sensiblement l'embroussaillage, et d'entretenir le parc de manière durable et respectueuse de l'environnement en évitant d'avoir recours à des méthodes mécaniques, coûteuses et polluantes. Une méthode efficace également pour protéger les milieux ouverts et prévenir les risques d'incendie de forêt en été. Au-delà, la transhumance amène un équilibre biologique, les génisses par leur pâturage favorisant des espèces emblématiques comme la nivéole de Nice.

UN ATTRAIT POUR LE PUBLIC

Au-delà de la transhumance, la présence de ce troupeau à proximité des grandes agglomérations du littoral permet au public, en famille, de découvrir ou redécouvrir des pratiques agricoles et des animaux habituellement localisés dans le Haut et le Moyen Pays.



Jérôme BOUERI,
Éleveur et Président du Groupement pastoral
de la Grande Corniche

Cette année, nous sommes cinq éleveurs - quatre issus des Alpes-Maritimes et un des Hautes-Alpes - à avoir emmené nos vaches en transhumance dans le parc de la Grande Corniche. En hiver, les génisses ne produisent pas de lait, ça libère les étables.

Dans quelques mois, nous irons les récupérer pour les ramener dans nos exploitations. C'est un véritable gain pour nous, et aussi pour le Département puisqu'elles participent à l'entretien du parc.





Les oliviers séculaires

d'Estienne d'Orves et du Vinaigrier



LA STAR DU PARC D'ESTIENNE D'ORVES : UN OLIVIER MILLÉNAIRE

Une petite merveille se cache au sommet de la colline du parc d'Estienne d'Orves : un olivier millénaire protégé. Cet arbre majestueux de 8 mètres de haut pour 1,50 mètres de diamètre a vu le jour au Moyen-Âge. Plusieurs oliviers séculaires avec leurs racines noueuses, leurs troncs massifs et leurs singulières aspérités se laissent également admirer au hasard d'une promenade dans l'oliveraie.

45 HECTARES
DE SUPERFICIE TOTALE
SUR 2 PARCS



400 OLIVIER
RÉPARTIS SUR LES 2 PARCS



EXPLOITATIONS AGRICOLES
CRÉÉES AU XVIII^E SIÈCLE
ET FAÇONNÉES PAR L'HOMME
JUSQUE DANS LES ANNÉES 70



RÉCOLTE ORGANISÉE
CHAQUE ANNÉE
ET PRODUCTION
D'HUILE D'OLIVE



SYSTÈME D'IRRIGATION
PAR RÉCUPÉRATION DES EAUX
SOUTERRAINES



UNE HUILE D'OLIVE BIO

La production d'huile d'olive ne subit aucun traitement phytosanitaire autre qu'un traitement à l'argile blanche. Le résultat obtenu ? Un pur jus de fruit bio de première pression à froid de la variété « caillietier », au délicieux goût fruité mur. Environ 200 litres sont produits chaque année, dont une partie revient au Conservatoire du Littoral, propriétaire du parc du Vinaigrier.

LES OLIVERAIES ENTRETENUES PAR UN ESAT

L'entretien des oliveraies ainsi que la production d'huile d'olive est assurée par des travailleurs handicapés de l'Établissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT) de Cantaron. Taille des oliviers, récolte des olives, trituration dans un moulin de la vallée du Paillon, mise en bouteille... autant de tâches qui sont confiées à ces personnels en situation d'insertion.





La permaculture

Prendre soin de la Terre et des hommes

La permaculture, tout le monde en parle, mais peu savent de quoi il s'agit vraiment. Bien plus qu'un modèle d'agriculture, il s'agit d'un véritable mode de vie.

LA PERMACULTURE, C'EST QUOI ?

La permaculture est une méthode de culture qui utilise des principes d'écologie et des savoirs traditionnels pour reproduire un écosystème naturel dans sa durabilité, sa stabilité et sa diversité. Autrement dit, la permaculture reproduit ce que fait la nature : les êtres vivants, animaux et végétaux, y vivent en équilibre ; le sol est nourri par les plantes qui y poussent puis y meurent ; les végétaux de grande taille protègent les plus fragiles du vent et du soleil... Un jardin en permaculture représente donc un système presque autonome au sein duquel le jardinier tient le rôle de chef d'orchestre : il veille à l'harmonie générale mais laisse chaque instrument jouer sa partition. Il laisse faire la nature au lieu d'aller contre elle à grand renfort de pesticides et d'engrais chimiques.

LES IDÉES REÇUES SUR LA PERMACULTURE

1 - La permaculture, une mode récente ?

FAUX La permaculture compte plus de quatre décennies d'existence. Elle a été fondée par Bill Mollison et David Holmgren, deux australiens, auteurs en 1978 de l'ouvrage : « Perma-Culture 1, une agriculture pérenne pour l'autosuffisance et les exploitations de toutes tailles ». Au-delà, elle s'inspire des méthodes d'un agriculteur japonais du XX^e siècle, Masanobu Fukuoka (1913-2008).

2 - Une méthode accessible ?

VRAI Tout le monde a accès à la permaculture. Comme pour tout, cette méthode s'apprend avec l'expérience et surtout, par une observation minutieuse de la nature environnante. De nombreux ouvrages et formations permettent d'acquérir de solides connaissances de base.

3 - Les animaux, une composante importante des projets de permaculture ?

VRAI Bénéfiques aux cultures, les animaux intègrent souvent les projets de permaculture. Ainsi, les poules peuvent être utilisées pour lutter contre les mauvaises herbes. Le mouton mangera l'herbe entre les arbres du verger, nettoiera le sol des fruits non consommables. Le cochon permettra de faire tout un travail du sol en amont des cultures et procurera du fumier...

4 - Un bazar végétal sans organisation ?

FAUX Un jardin en permaculture peut sembler être un bazar végétal, pourtant il est savamment organisé. Chaque coin est organisé en fonction de telle ou telle plante afin qu'elles s'entraident dans leur développement. Les plantes s'épanouissent côte à côte, celles qui ont besoin d'ombre se déploient à l'abri du feuillage de leurs voisines...



BIENTÔT UNE FERME-ÉCOLE EN PERMACULTURE À LA PENNE

Un havre de paix baigné de soleil se déploie sur 9 hectares en contre-bas du village de la Penne. Ancien relais de chasse du marquis de la Penne, « La Plume » est un projet novateur avec une ambition unique : créer un lieu de séminaire, d'échange et d'inspiration pour les entrepreneurs et particuliers au cœur d'une ferme-école de permaculture. A l'origine de cette initiative se trouvent Clara Gaymard et Gonzague de Blighnières. Tous deux prônent « l'économie bienveillante », avec un « mode de croissance plus économe en énergie, en accord avec la nature », confie Clara Gaymard. Située sur un domaine doté d'une vaste bâtisse de 17 chambres

entièrement restaurée, cette première ferme-école en altitude sera aussi « la plus grande du département et sans doute de France ». Actuellement en chantier, elle est créée d'après les plans d'un pape de la permaculture, Josef Holzer. 5 étangs ont été réalisés, qui captent les eaux de ruissellement et de pluie. « Nous n'utiliserons aucune eau potable ou de source pour irriguer les cultures », précise Clara Gaymard. Ce projet, parfaitement intégré dans le tissu local, est soutenu par le Département des Alpes-Maritimes dans le cadre de sa politique GREEN Deal. La première récolte est prévue pour cet été. L'espace séminaire devrait être lancé au mois de septembre et l'école ouvrira l'an prochain.



ET POUR ALLER PLUS LOIN... VERS LA PERMACULTURE CONNECTÉE !

Avec la transition numérique, la permaculture connectée commence à se développer. Cette technique fait appel à des robots, connectés directement aux agriculteurs, qui analysent les plantes et détectent automatiquement leurs besoins en termes de soins et d'alimentation. Des économies d'eau et d'énergie peuvent ainsi être réalisées, rendant le rendement agricole d'autant plus optimisé.

Josef Holzer

Ce grand spécialiste de la permaculture dirige le chantier de la ferme-école de La Plume. Rencontre.



Quelle est votre définition de la permaculture ?

J.H. : C'est une forme d'agriculture régénératrice, où l'on travaille en coopération avec la nature. Le plus important est d'utiliser les ressources dont on dispose pour mettre en place un système agricole où l'écologie et l'économie se rencontrent et dont tout le monde peut bénéficier. La permaculture recherche les solutions les plus adaptées au lieu, afin de créer un projet productif et diversifié.

Quels sont les bénéfices de cette méthode pour une terre comme celle de La Plume ?

J.H. : Dans une région sèche comme celle-ci, l'eau est la clé pour une agriculture productive. Les gens pensent souvent qu'avec ce type de climat, l'eau va manquer, alors que ce n'est pas le cas. Il faut mettre en place un système d'aquaculture pour récolter et stocker les eaux de ruissellement et de pluie et l'utiliser ensuite de manière judicieuse.

Que va-t-on cultiver dans cette ferme-école ?

J.H. : Nous aurons une agriculture diversifiée, avec des légumes destinés à la ferme, mais aussi au village de La Penne, aux marchés locaux et au-delà. Nous aurons aussi des fruits et des herbes, que nous transformerons. Et quelques animaux aussi, qui contribueront à l'équilibre de la biodiversité.

Pourquoi est-ce important d'enseigner la permaculture ?

J.H. : Les gens pensent souvent que la permaculture ne marche pas ou que ce n'est pas économiquement viable. L'important est de montrer que c'est possible, et qu'on peut travailler avec ces techniques et les ressources dont on dispose.

On travaille en coopération
avec la nature



PLEIN CADRE



Tempête Alex Installation du pont de Veil

À BREIL-SUR-ROYA



L'art des Jardins

Prix du jury 2019

Le Festival des Jardins de la Côte d'Azur est de retour du 3 au 28 avril. Et pour cette 3^e édition, le végétal se métamorphose en œuvre d'art.

DES JARDINS D'ARTISTES

C'est l'événement culturel incontournable de ce printemps. Du 3 au 28 avril 2021, le Festival des Jardins de la Côte d'Azur dévoile un véritable musée à ciel ouvert. Pour cette 3^e édition, la manifestation organisée par le Département des Alpes-Maritimes a choisi un thème évocateur : « Jardins d'artistes ». 28 jardins artistiques éphémères émerveilleront les visiteurs dont 17 créations paysagères en compétition, imaginées par des paysagistes internationaux passionnés, et exposées à Antibes Juan-les-Pins, Cannes, Grasse, Menton, Nice et pour la première fois, Monaco. 11 jardins éphémères « hors concours » viennent compléter cette découverte des essences et végétaux du climat méditerranéen à Cap d'Ail, Mandelieu-La Napoule et Saint-Jean-Cap-Ferrat. Une balade hors du temps gratuite et ouverte à tous, où l'art et la nature ne font plus qu'un.

UN ÉVÉNEMENT BIENNAL EMBLÉMATIQUE

Créé en 2017, le Festival des Jardins de la Côte d'Azur est rapidement devenu un événement culturel emblématique et incontournable. Dès la première édition, 400 000 visiteurs ont exploré le patrimoine naturel des Alpes-Maritimes. En 2019, la manifestation a accueilli plus de 350 000 visiteurs, 50 journalistes et une trentaine de médias internationaux.

DES CRÉATIONS PAYSAGÈRES INTERNATIONALES

De janvier à juillet 2020, le Département a reçu des candidatures de 9 pays différents : France, Italie, États-Unis, Pologne, Royaume-Uni, Suède, Espagne, Finlande et Belgique. Au total 38 projets ont été départagés par un comité technique présidé par l'architecte paysagiste Jean Mus, pour sélectionner les 17 projets qui concourent au mois d'avril 2021. 12 projets français, 3 italiens, 1 finlandais, et 1 projet chinois (Hong Kong) ont été retenus.

UN FESTIVAL ÉCORESPONSABLE

Cette année encore, le Festival des Jardins de la Côte d'Azur s'intègre pleinement à la démarche « GREEN Deal ». Ecoresponsable et respectueuse de l'environnement, chacune des créations paysagères répond ainsi à un strict cahier des charges « vert », en matière notamment de pérennité et de recyclage ou bien de réduction de la consommation d'énergie. Pour cette édition à nouveau, un Prix GREEN Deal sera attribué au jardin le plus écologique.

LE OFF DES JARDINS

Tout au long du mois d'avril, découvrez les 75 jardins de la Côte d'Azur, dont 14 sont labellisés « Jardin remarquable », et des jardins privés ouverts au public à cette occasion. Un cycle de conférences et de nombreuses animations pour toute la famille sont également programmés à divers endroits du territoire.

LES DATES À RETENIR

- **3 avril** : Ouverture du Festival au grand public*
- **4 avril** : Délibération des jurys et résultats du concours international
- **28 avril** : Clôture du Festival

+ D'INFOS

festivaldesjardins.departement06.fr

Rendez-vous sur les réseaux sociaux :
#FestivalJardins06

* Dans le respect des mesures sanitaires



Interview

Audrey Fleurot

L'actrice et auteure aux multiples facettes est la marraine de cette 3^e édition du Festival des Jardins de la Côte d'Azur. Elle évoque son idée d'un jardin d'artiste.

Pourquoi avez-vous accepté d'être la marraine de l'édition 2021 du Festival des Jardins ?

A.F. : J'ai toujours été sensible aux jardins, mais cette année encore plus particulièrement. Avec le confinement, tout le monde je crois, a eu envie d'aller se mettre au vert. Ce qui m'intéresse particulièrement, c'est la thématique, « Jardins d'artistes ». J'aime l'idée que le jardin soit un support artistique, du même ordre que la page blanche, la toile ou la scène de théâtre. Étant moi-même une artiste cela me parle particulièrement.

Qu'est-ce que vous évoque un jardin d'artiste ?

A.F. : Plein de choses évidemment, les va-et-vient entre la peinture et les jardins notamment, la peinture ayant beaucoup représenté les jardins, et un grand nombre de peintres étant jardiniers. J'aime aussi l'idée d'inverser les rôles et que le jardin soit un terrain de jeux artistique où la matière première serait le végétal et qui permet de créer une œuvre d'art. Ou encore, l'idée de mélanger les végétaux et minéraux avec des œuvres plastiques. Ce qui compte, comme dans n'importe quelle œuvre artistique, c'est le sentiment qu'on me prenne par la main et que l'on me fasse découvrir un univers, l'univers de l'artiste ou du jardinier dans ce cas précis.

Quel est votre jardin préféré ?

A.F. : C'est celui de Giverny, pour le côté extrêmement foisonnant et le fait qu'à chaque saison on redécouvre un nouveau paysage. J'ai un attachement très particulier aussi au parc des Buttes Chaumont, là où j'ai grandi. Et le jardin d'acclimatation est également un de mes spots préférés, surtout depuis que j'ai des enfants. Tous les parents savent à quel point on peut s'ennuyer dans les parcs, mais là j'avoue que tout le monde s'y retrouve.



©Eric Guillemain

J'aime l'idée que le jardin soit un support artistique.

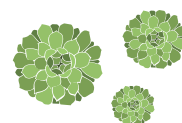


FESTIVAL
DES JARDINS
DE LA CÔTE D'AZUR

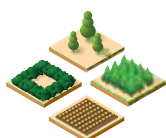
3^e édition



17 créations paysagères
sur 5 communes + Monaco



11 jardins éphémères
hors concours



75 jardins
ouverts au public



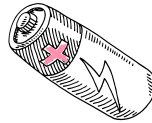
4 prix décernés : jury,
professionnels, presse et GREEN Deal
+ coup de cœur artistique

Les bons éco-gestes du printemps

Engagé dans le GREEN Deal, le Département vous propose de découvrir 3 éco-gestes simples et faciles à mettre en pratique chaque mois et qui ont, chacun, une incidence favorable sur notre empreinte écologique.

AVRIL

JETEZ VOS PILES DANS LES BACS DE RECYCLAGE DÉDIÉS



Contenant des métaux lourds comme le mercure, le cadmium, le zinc et le plomb, les piles sont les déchets les plus polluants de tous les déchets ménagers que nous émettons. Ces produits très toxiques contaminent le sol et les nappes phréatiques quand les piles sont abandonnées dans la nature ou incinérées avec les ordures ménagères. Depuis le décret du 12 mai 1999, les fabricants, les importateurs et les distributeurs sont tenus de récupérer les piles usagées pour leur recyclage.

Le + : Lorsque cela est possible, utilisez de préférence des piles rechargeables.

MAI

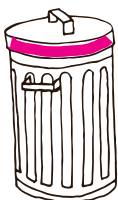
STOP PUB



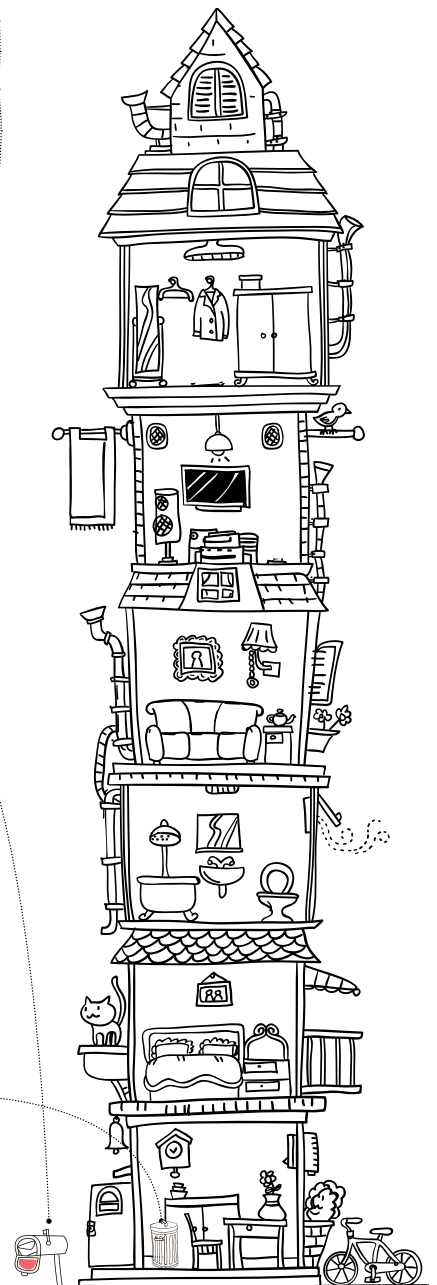
Prospectus, catalogues promotionnels, flyers et dépliants, nos boîtes aux lettres regorgent de courriers indésirables, qui finissent pour la plupart à la poubelle sans même avoir été lus ! En apposant un autocollant « Stop Pub » sur votre boîte aux lettres, vous manifestez votre souhait de ne plus recevoir de documents publicitaires. Un petit geste qui vous évitera de jeter environ 30 kg de déchets chaque année par foyer.

JUIN

JE SURVEILLE LES DATES LIMITES DE CONSOMMATION !



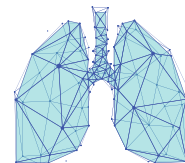
Tous les ans, 7 kg de produits alimentaires non consommés encore emballés sont jetés à la poubelle par personne. Ce gaspillage alimentaire impactant sur le budget est un non-sens environnemental. Pour réduire cet impact : achetez des quantités adaptées, surveillez les dates de péremption et rangez les aliments qui doivent être consommés en premier. Le + : Pensez à congeler les aliments pour allonger leur durée de vie.



L'Intelligence Artificielle au service de la santé

En plein essor, l'Intelligence Artificielle ouvre des applications prometteuses en santé. La preuve par l'exemple avec 2 projets concrets soutenus par le Département, dans le cadre des appels à projets santé.

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ATTEINTS DE CANCER DU POUMON OPTIMISÉE



Lauréat du 11^e appel à projet Innovation santé
Professeur Paul Hofman - CHU de Nice

PROJET : développer un logiciel d'Intelligence Artificielle capable de diagnostiquer le cancer du poumon, mais aussi d'en prédire l'évolution ainsi que la réponse du patient au traitement proposé.



TECHNIQUE : collecte de datas via l'analyse de centaines de milliers d'images histologiques (coupes microscopiques de tissus organiques).



AVANTAGES : précision du diagnostic, aide à la stratégie thérapeutique.

L'IA AU SERVICE DES MALADIES CORONARIENNES



Lauréat du 12^e appel à projet Innovation santé
D^r Julien Adjedj - Institut Arnault Tzanck

PROJET : améliorer les procédures chirurgicales de revascularisation coronaire.



TECHNIQUE : la "Quantitive Flow Ratio" (QFR), méthode permettant de mesurer le flux sanguin dans les artères coronaires, et d'évaluer avec une grande fiabilité le degré du rétrécissement coronaire.



AVANTAGES : méthode non invasive, rapidité et précision du diagnostic.



Revisionnez la 1^{re} émission Azur IA sur le thème IA & Santé en présence de Marco Landi, Président du comité d'experts SMART Deal et Hervé Delingette, membre du conseil scientifique de l'Institut 3IA Côte d'Azur sur la chaîne YouTube du Département.

Assistant familial : Une profession de cœur

L'assistant familial (ou famille d'accueil en langage courant) accueille chez lui des jeunes en difficulté et participe à la protection des enfants en danger. En 2021, le Département recrute des assistants familiaux : pourquoi pas vous ?

ASSISTANT FAMILIAL : UN MÉTIER HUMAIN AVANT TOUT

L'assistant familial accueille à plein temps au sein de sa famille des mineurs et des jeunes majeurs dont les parents ne peuvent pas en assumer la charge.

Il offre à l'enfant des conditions de vie indispensables, pour de longues ou de plus courtes durées, à son développement physique, psychique et affectif.

Salarié du Département qui lui délivre un agrément, l'assistant familial évolue au sein d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels du Département des Alpes-Maritimes.

COMMENT OBTIENT-ON SON AGRÈMENT ?

La personne intéressée doit dans un premier temps assister à une réunion d'information, puis rédiger une lettre de motivation, avant de remplir un dossier de demande d'agrément. L'administration a quatre mois pour instruire ce dossier. Pendant ce temps, une évaluation est menée par un travailleur social et un psychologue, avec une visite à domicile pour vérifier les conditions d'accueil. L'agrément une fois accordé est délivré par le Département. Il est valable 5 ans et renouvelable.

UNE FORMATION COMPLÈTE, OUVRANT VERS UN DIPLÔME D'ÉTAT

Une fois l'agrément obtenu, l'assistant familial suit un stage préparatoire obligatoire et rémunéré de 60 heures auprès du Département. Après l'accueil du premier enfant, dans les deux ans qui suivent, il doit suivre une formation de 240 heures, à l'issue de laquelle il peut passer un diplôme d'État. S'il l'obtient, il n'est dès lors plus tenu de renouveler son agrément au bout de cinq ans.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR CETTE PROFESSION ?

En 2021, le Département lance une nouvelle campagne de recrutement des assistants familiaux, particulièrement ciblée sur l'accueil des enfants de 0 à 3 ans.

POUR EN SAVOIR PLUS, VENEZ ASSISTER À UNE RÉUNION D'INFORMATION



Inscription par mail :

emploiasistantfamilial@departement06.fr
en mentionnant vos coordonnées
(nom, prénom, adresse postale, téléphone)



ou par téléphone au 04 97 18 78 63



Prochaines dates :
les 13 avril, 18 mai
et 8 juin de 9h30 à 12h
(par visioconférence).





« C'est une aventure ô combien gratifiante »

Depuis cinq ans, Nathalie Mazzaresse exerce le métier d'assistante familiale. Une expérience riche.

Comment êtes-vous devenue assistante familiale ?

N.M. : J'ai été assistante maternelle durant 11 ans, j'avais l'habitude d'ouvrir ma maison à d'autres enfants que les miens. J'habite dans l'arrière-pays grassois et des amies autour de moi étaient assistantes familiales. Je les voyais ravies de cette activité et à quel point les enfants s'épanouissaient chez elles. Au fur et à mesure, j'ai eu envie de m'impliquer différemment dans la vie d'un enfant. En 2015, quand mon 3^e enfant a eu 9 ans, et avec l'accord de toute ma famille, j'ai demandé mon agrément au Conseil Départemental.

Quand avez-vous accueilli pour la première fois un enfant chez vous ?

N.M. : En janvier 2016, c'était un petit garçon de 16 mois qui est resté chez nous jusqu'à ses 4 ans et demi. Il faut pouvoir prendre du recul et savoir s'effacer quand le placement prend fin. J'ai ensuite accueilli à nouveau un petit garçon de 16 mois, qui a aujourd'hui presque 2 ans et demi. Chaque accueil est différent. Certains enfants trouvent facilement leur place au sein de la famille d'accueil. D'autres peuvent rencontrer des difficultés de par leur histoire et leur vécu.

Que préférez-vous dans votre métier ?

N.M. : Le plus beau, c'est de voir arriver chez soi un enfant qui est réservé et ne se sent pas sécurisé, et de le voir s'ouvrir et s'épanouir, devenir confiant. Le regard change, il devient plus solaire. Avec les enfants, on ne triche pas, il n'y a pas un jour pareil. C'est une aventure de chaque jour, ô combien gratifiante et humainement riche.

Quelles sont les qualités requises pour exercer cette profession ?

N.M. : La bienveillance avant tout, la tolérance et la compréhension, l'écoute et bien sûr des qualités éducatives. Il faut être organisé et mobile, et pouvoir s'investir en temps pour les suivis psychologiques et médicaux, les visites médiatisées avec la famille...

Comment se déroule le quotidien ?

N.M. : C'est vraiment une vie de famille avec quelqu'un qui a trouvé chez nous un équilibre. Ce petit garçon m'appelle « nanny », il a compris que je ne suis pas le parent. Avec mes enfants, il a une relation de fratrie d'accueil. Le jour où il doit partir, ce sera dur, mais on sera content pour lui. Si on accueille un enfant, c'est avec tout ce que l'on est.

Dans votre travail, vous êtes entourée par une équipe pluridisciplinaire...

N.M. : Oui, on n'est jamais seul. Je peux m'appuyer sur l'ensemble des équipes -assistante sociale, psychologue, éducatrice, etc.- qui gravitent autour de la prise en charge de l'enfant. Tous ces professionnels sont des personnes ressources. On amène chacun nos connaissances et notre expérience. Ensemble, on cherche des solutions à mettre en place pour le bien-être de l'enfant.



Quelques chiffres

350

assistants familiaux sont employés par le Département dans les Alpes-Maritimes

620

enfants placés

1 à 3

enfants accueillis au sein d'une famille



CLIC 06

Des centres de proximité pour **VOUS** AVANT TOUT! accompagner.

**Seniors, personnes en situation
de handicap et aidants**

6 CLIC dans le Haut et Moyen pays

CLIC de la Tinée

10 rue des Communes de France
06660 Saint-Etienne-de-Tinée

CLIC du Var et de l'Estéron

18 rue du 4 Septembre
06260 Puget-Théniers

CLIC de la Vésubie et du Valdeblore

Maison du Département,
30 Place du Général Corniglion Molinier
06450 Roquebillière

04.89.04.56.50

CLIC des Paillons et de la Banquière

17 Boulevard du 8 Mai 1945, L'Adriana
06300 Saint-André-de-la-Roche

CLIC de la Roya

CA'D'Breil, 7 place Brançon
06023 Breil-sur-Roya

CLIC de la Bévéra

Mairie annexe - 5 boulevard de la 1^{re} DFL
06380 Sospel

04.89.04.56.60



Le CLIC 06, un service de proximité dédié aux seniors et personnes en situation de handicap

Répartis sur les Haut et Moyen Pays, les Centres Locaux d'Information et de Coordination du Département sont des lieux d'information et d'accompagnement dédiés aux seniors, aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants.

QU'EST-CE QU'UN CLIC ?

C'est un guichet d'accueil unique, gratuit et confidentiel géré par le Département des Alpes-Maritimes qui permet une intervention de proximité au plus près des usagers. Les équipes médico-sociales départementales reçoivent les usagers dans les 6 CLIC et leurs 14 lieux de permanence, et se déplacent à leur domicile si besoin.

Elles assurent également la coordination avec la mairie ou les CCAS et tous les acteurs du territoire concerné : médecin, diététicien, kinésithérapeute, aide au maintien à domicile...

QUI PEUT SOLLICITER UN CLIC ?

Toute personne âgée de 60 ans et plus, les personnes de tout âge en situation de handicap, leurs aidants ou les professionnels de santé.

Quelles aides concrètement ?



Aides sociales et fiscales :

aides ménagères de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) ou autres caisses de retraite, Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Prestation de Compensation de Handicap (PCH), aide sociale à domicile ou en hébergement.



L'accès au droit :

protection juridique, minimum vieillesse, surendettement, adaptation de votre logement, accès aux aides techniques et aménagement de vos sanitaires...



Services d'aide à la personne :

aides et soins à domicile, portage de repas, téléassistance.



Hébergement permanent ou temporaire :

famille d'accueil pour personnes âgées ou en situation de handicap, résidence autonomie, Établissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes, Foyers pour adultes en situation de handicap.



Aidants :

conseils, soutien et accompagnement personnalisés, groupes d'échanges.



INSTANT AVEC

#INSTANTAVEC

Germain Grangier, coureur de l'extrême

A 30 ans, Germain Grangier est l'un des meilleurs ultra traileurs du moment. Vainqueur de l'Ultra-Trail Côte d'Azur Mercantour en 2020, le champion azuréen sera à nouveau au départ de cette mythique course en juillet prochain.

Comment avez-vous démarré l'Ultra-Trail ?

G.G. : J'ai commencé par le sport très jeune, avec le ski puis le VTT. J'avais le rêve de devenir professionnel dans le vélo, mais je me suis blessé. En 2011, je faisais des études d'ingénierie en géologie à Grenoble. Je n'avais pas beaucoup de temps et la course à pied a été pour moi un moyen de faire du sport facilement. Au départ je faisais une demi-heure et j'étais fatigué parce que je ne savais pas bien courir. Petit à petit, je me suis pris au jeu en augmentant la durée, les distances, et je suis passé à la compétition.

A quel moment vous êtes-vous lancé dans la compétition ?

G.G. : En 2011 avec le trail du Moulinet, une course de 20 km au-dessus de Sospel. En 2015, j'ai fait un premier 50 km autour du Mont Blanc. J'ai fini 3^e et ça a été un déclic. Il y avait un niveau international, je me suis dit que j'allais pouvoir faire quelque chose dans cette discipline. Je suis passé professionnel la même année.

Vous avez remporté l'Ultra-Trail Côte d'Azur Mercantour (UTCAM) 2020. Quel souvenir gardez-vous de cette course ?

G.G. : Elle est difficile. On a un terrain de jeu qui est vraiment demandeur. La plupart des gens considèrent que les Alpes du Sud ne sont pas vraiment les Alpes, et ils sont surpris quand ils viennent courir chez nous. Ce n'est pas parce que nos montagnes ne montent pas à 4000 mètres qu'elles ne sont pas redoutables.

La course de l'UTCAM, il faut la prendre avec humilité. Au début, les terrains ne sont pas très techniques ni usants. Mais à partir de Roquebillière, quand on rentre dans la Vésubie, cela devient des montagnes russes et il faut gérer. Si l'on n'est pas humble, on ne voit généralement pas souvent la ligne d'arrivée.

Votre compagne Katie Schide est arrivée 7^e de l'UTCAM l'an dernier, et 1^{re} chez les dames. Est-ce une force d'être en couple avec une traileuse ?

G.G. : Cela fait presque 5 ans que l'on s'est rencontrés et que l'on court ensemble sur les mêmes courses, et des fois ensemble en duo. Cela apporte de l'énergie au quotidien et du sens à ce que l'on fait. On partage la même chose et c'est vraiment productif de pouvoir partager nos motivations.

Comment vous préparez-vous pour les compétitions ?

G.G. : Physiquement c'est entre 25h et 35h d'entraînement par semaine. En hiver, je fais environ 80 % de ski de randonnée et 20 % de course à pied. En été, j'alterne entre la course à pied en montagne et le vélo. L'alimentation est importante aussi, même cruciale.

Quelles sont vos attentes pour l'UTCAM 2021 ?

G.G. : L'important cette année sera de revoir un événement fleurir en Vésubie avec des gens contents. La compétition passera un peu au second plan.

7^e édition de l'Ultra-Trail® Côte d'Azur Mercantour

du 9 au 11
juillet 2021*

2000 coureurs
attendus

7 formats de
courses

2 nouveaux
parcours de 150
et 180 km

Plus d'informations sur :
utcarn06.com

* sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire



Opium, un flacon venu d'ailleurs

L'émblématique flacon d'Opium d'Yves Saint Laurent a un secret : il a été inspiré par un inrô. Un objet japonais dont on pourra prochainement découvrir un exemplaire au musée de la Parfumerie de Grasse.

UN INRÔ AU MUSÉE DE LA PARFUMERIE DE GRASSE

Il a inspiré la forme du célèbre flacon d'Opium d'Yves Saint Laurent. L'inrô, c'est ce petit objet utilitaire japonais en bois laqué, composé de plusieurs compartiments et qui servait à transporter des médicaments, des épices, ou encore... des boulettes d'opium. Pour illustrer l'histoire du célèbre parfum, « le musée de la Parfumerie de Grasse nous a sollicités pour qu'on leur prête un inrô issu de nos collections », confie Adrien Bossard, directeur du musée départemental des arts asiatiques à Nice. Dès le XVI^e siècle, l'inrô était porté par des hommes, qui l'accrochaient à la ceinture de leur kimono grâce à une cordelette, remplaçant ainsi les poches. Daté du XIX^e siècle, l'inrô en laque rouge prêté par le musée des arts asiatiques est paré d'un décor floral et possède cinq compartiments. Il sera visible au musée de la Parfumerie de Grasse à partir de juin 2021 et jusqu'en 2023.

LA NAISSANCE D'UN FLACON MYTHIQUE

En 1975, Yves Saint Laurent demande à Pierre Dinand d'imaginer un flacon pour son nouveau parfum, inspiré des peintres orientalistes. Pour en discuter, le designer se rend à Marrakech, dans la villa du couturier et de son compagnon Pierre Bergé, avec lesquels il passe plusieurs jours. Rapidement, l'idée d'un inrô s'impose à lui. Il propose au couple une maquette dessinée quelques années auparavant pour un projet de parfum Kenzo, qui lui avait été refusée par le créateur japonais. Yves

Saint Laurent valide l'idée. Le flacon couleur rouge à effet laqué est fabriqué en plastique, une première dans l'univers du luxe. Le couturier y ajoutera une cordelette et un gland noir, et ceinturera le goulot d'un bracelet en or.

OPIUM, UN JUS NARCOTIQUE

Au milieu des années 1970, Yves Saint Laurent souhaite lancer un parfum oriental, addictif, capable de concurrencer Shalimar de Guerlain, et destiné aux Européennes comme aux Américaines. L'élaboration de la formule est confiée à Jean-Louis Sieuzac. En seulement trois rendez-vous, ce nez talentueux concocte une fragrance complexe et opulente, aux notes fleuries et épicées, sur fond boisé de patchouli. « Le parfum contenait des concentrations particulièrement élevées pour l'époque, ce qui était innovant », souligne Adrien Bossard. Opium voit le jour en 1977 et déclenche aussitôt les passions. Avec son nom sulfureux et son lancement VIP, Yves Saint Laurent ouvre avec ce jus à contre-courant l'ère du marketing dans l'univers de la parfumerie.

maa.departement06.fr



Festival NaNanère : une nouvelle édition en ligne

Du 26 avril au 7 mai 2021

Le Festival NaNanère invite petits et grands à rester à la maison ! Pour sa 7^e édition, l'événement organisé par le Département des Alpes-Maritimes propose chaque jour aux pitchouns de 2 à 10 ans un spectacle vivant et des ateliers sur instagram animés par Carole Tolila : broderie, cuisine, fabrication de pinceaux, Suminagashi...

Découvrez la programmation sur departement06.fr



Genèse de l'Empire Céleste : le jade à travers 5000 ans d'histoire

Du 12 juin au 19 septembre 2021*

Depuis des temps immémoriaux, la Chine s'intéresse au grand récit de l'Univers, cherchant perpétuellement l'harmonie entre le Ciel, la Terre et les hommes. Une quête qui peut se déchiffrer à travers le prisme du jade. Le musée départemental des arts asiatiques accueille pour la première fois en France, l'exposition inédite « Genèse de l'Empire Céleste », organisée en partenariat avec la Fondation Baur à Genève. Le jade, « pierre céleste », y accompagne le visiteur à travers 5000 ans de civilisation chinoise avec ses symboles, son bestiaire mythique et ses rituels grâce aux quelque 150 œuvres de la collection Sam et Myrna Myers. Un catalogue bilingue paru aux éditions Lienard accompagne l'exposition.

Caribaï et ses dépayssages

Du 15 mai au 15 décembre 2021*

Caribaï est une artiste contemporaine aux multiples influences. Cette franco-vénézuélienne a grandi à Tokyo. De son enfance au pays du Soleil Levant, elle garde en mémoire les ombres filantes derrière les murs de papier dont s'imprègne aujourd'hui son art. Le musée départemental des arts asiatiques à Nice lui donne carte blanche pour créer l'un de ses « dépayssages », une œuvre monumentale immersive, minérale, alliant peinture, collage et gravure sur bois, qui s'accompagnera de formes en papier géantes.

Tatoueurs, tatoués : l'art à fleur de peau

Du 26 juin au 31 octobre 2021*

L'exposition à succès du quai Branly - Jacques Chirac s'installe à l'espace culturel départemental Lympia. « L'organiser dans l'ancien bain de Nice avait du sens », souligne Adrien Bossard, directeur de l'espace culturel Lympia. L'événement revient aux sources du tatouage et présente le renouveau de ce phénomène désormais permanent et mondialisé. Les visiteurs pourront découvrir à cette occasion le nouvel accueil du site, installé dans l'ancienne chapelle des bagnards restaurée.





Projet financé avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional

Mes Démarches 06 : quoi de neuf ?

« Mes Démarches 06 » est un guichet numérique unique qui permet d'accéder aux services du Département en un clic. Lancé en 2019, le portail soutenu par le Fonds européen de développement régional (FEDER) propose toujours plus de nouvelles prestations.

VOUS ÊTES :



UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP ?

Depuis le mois de décembre, l'ensemble des services proposés par la Maison départementale des personnes handicapées des Alpes-Maritimes (MDPH) est accessible en ligne.



UNE ASSOCIATION ?

Remplissez votre formulaire de demande de subvention (culture, sport...). A terme, la totalité des formulaires de demandes de subventions attribuées par le Département seront accessibles depuis la plateforme.



UN CHEF D'ENTREPRISE ?

Faites votre demande de contrat aidé et bénéficiez d'une aide au recrutement.



UN PARENT DE COLLÉGIEN ?

Déposez votre demande d'aide en ligne et obtenez une bourse pour la scolarité de votre enfant.

mesdémarches06.fr



Un portail constamment amélioré pour faciliter votre quotidien.



Un nouveau chatbot pour répondre à vos questions.



Un site certifié et sécurisé pour transmettre vos informations personnelles en toute sérénité.

Cinq mois se sont écoulés depuis que la tempête Alex a causé des dégâts considérables aux vallées de la Vésubie et de la Roya. Depuis le premier jour, l'engagement du Département pour soutenir les sinistrés, réaliser les travaux d'urgence et engager ceux de reconstruction ne s'est jamais démenti.

C'est particulièrement le cas dans la Roya où le réseau routier départemental et les équipements des communes ont été profondément affectés.

L'efficacité de cet engagement tient à la compétence des services départementaux mais également à plusieurs outils opérationnels dont nous avons toujours soutenu la création.

Parmi ceux-ci, Force 06 qui intervient en cas de catastrophes naturelles ou le SMIAGE, syndicat mixte de création récente qui assure notamment la construction ou de la reconstruction des ouvrages de protection contre les inondations et mobilise actuellement des moyens très importants pour aménager ou rétablir les voies de circulation.

Autre outil constitué à l'initiative du Département, Habitat 06 qui

est chargé des relogements d'urgence et de la construction de logements pour remplacer ceux qui ont été détruits.

Il s'ajoute désormais à ces outils, l'agence 06 créée pour accompagner les communes rurales dans l'élaboration de leurs projets d'investissement.

Une intervention particulièrement utile qui concernera de façon prioritaire les communes sinistrées bénéficiaires, par ailleurs, de subventions à hauteur de 70% pour la reconstruction de tous leurs équipements détruits.

Des actes concrets qui témoignent qu'à l'instar des communes, le Département dispose d'une réactivité et d'une capacité d'adaptation irremplaçables pour répondre aux besoins de terrain.

POUR LE GROUPE FRONT DE GAUCHE

La santé de nos enfants passe par leur assiette !

Les citoyens ont acté qu'une alimentation exempte de résidus de pesticides, qui respecte les sols ainsi que les hommes qui les cultivent, est le gage essentiel d'un développement durable.

La loi Egalim (loi agriculture et alimentation du 30 octobre 2018) impose 50% de produits issus de l'agriculture durable dont 20% de bio d'ici 2022.

On peut faire beaucoup mieux !

Nous avons ainsi proposé au Président Ginesy de s'orienter vers 50% de bio dans les assiettes de nos collégien.nes d'ici 2022. Cela a été acté lors d'une séance plénière du conseil départemental et c'est déjà le cas dans un certain nombre d'établissements.

Le collège La CHENAIE de Mouans-Sartoux, suite à l'exemple des cantines municipales, a déjà opté pour le 100% bio avec le plus possible de produits locaux et de saison.

La plateforme 06 à table, mais aussi de nombreux fournisseurs se sont mis au bio, encourageant ainsi le développement de l'agriculture locale en bio.

La lutte contre le gaspillage lancée au niveau national et départemental (rappelons que 644 tonnes de déchets alimentaires sont générés dans nos seuls collèges) devrait permettre de faire

de précieuses économies, à réinvestir dans plus de qualité, sans augmenter les tarifs.

Côté agriculture on voit des communes se lancer dans l'installation d'agriculteurs pour favoriser la fourniture la plus directe possible de leurs cantines municipales, voire comme à Mouans-Sartoux, de créer une ferme communale avec des agriculteurs municipaux.

La santé de nos enfants dépend beaucoup de ces initiatives innovantes qu'il faut encourager et soutenir car c'est un véritable enjeu de santé publique!

POUR LE GROUPE SOCIALISTE ET ÉCOLOGISTE



LA FIBRE SE DÉPLOIE DANS LES ALPES-MARITIMES !

LES PREMIÈRES PRISES SONT INSTALLÉES À DOMICILE
TESTEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ SUR WWW.LA-FIBRE-06.FR



Pour toute information complémentaire
sur le réseau « La Fibre 06 » : 04.83.77.07.60





Alain Montigny

Et son nuage noix de coco, fraise des bois, rafraîchi à la citronnelle

Il a pris les rênes du restaurant L'Or bleu et de l'ensemble des cuisines du Tiara Yaktsa Relais & Châteaux À Théoule-sur-Mer en 2020. Un an plus tard, Alain Montigny décroche une première étoile au Guide Michelin. Ce Meilleur Ouvrier de France concocte une cuisine de saison, créative et innovante où les produits de la mer sont mis en valeur. Des recettes savoureuses et équilibrées pour un voyage gustatif mémorable.



Meringue française :

- Blanc d'œuf 50 gr
- Sucre semoule 20 gr
- Sucre glace 20 gr
- 1 zeste de citron vert

Le jus de fraise :

- Fraise 300 gr
- Sucre 6 gr
- Jus de citron vert 3 gr

Gel fraise :

- Jus de fraise 150 gr
- Sucre 4 gr
- Pectine Nh 2 gr
- Fraises fraîches 90 gr

Espuma noix de coco :

- Lait de coco 80 gr
- Poudre de coco 15 gr
- Purée de coco 120 gr
- Rhum blanc 7,5 gr

Sorbet citronnelle :

- Eau 180 gr
- Sucre 120 gr
- Stabilisateur à glace 1 gr
- Citronnelle 20 gr



MERINGUE FRANÇAISE :

Monter les blancs d'œufs en neige et ajouter délicatement les deux sucres préalablement mélangés au zeste de citron vert. A l'aide d'une poche à douille dresser des sphères de meringue de 6 centimètres de diamètre et recouvrir de fraise séchée au four. Cuisson : 4h à 100° en four sec en évitant le cœur de la meringue à mi-cuisson.

LE JUS DE FRAISE :

Congeler les fraises, puis les mettre en sac sous vide avec le sucre et le jus de citron vert, cuire au four à 90°, 6h. Chinoiser pour ne conserver que le jus, diviser cette masse.

LE GEL DE FRAISE :

Faire bouillir le jus de fraise, ajouter le sucre et la pectine, mélanger 1 minute, refroidir en bac. Mixer et ajouter les fraises fraîches couper en petite brunoise.

ESPUMA DE NOIX DE COCO :

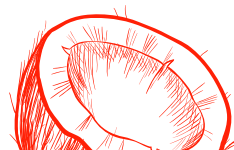
Faire bouillir le lait de coco avec la poudre, ajouter la purée de coco et le rhum, chinoiser, verser en syphon, réserver au frais.

SORBET CITRONNELLE :

Faire bouillir l'eau, ajouter le sucre et le stabilisateur, puis la citronnelle ciselée, laisser infuser 15 minutes, chinoiser et mettre en Paco, turbiner et réserver au congélateur.

DRESSAGE :

Disposer au centre de l'assiette la sphère de meringue, la garnir dans le fond de gel fraise, puis ajouter l'espuma noix de coco pour couvrir la meringue intégralement. Disposer dessus le sorbet citronnelle et déposer soigneusement les fraises des bois une à une pour y former un petit dôme. Décorer avec quelques pousses de lémon cress, ajouter le jus de fraise en fond d'assiette, servir aussitôt !



FESTIVAL DES JARDINS

DE LA CÔTE D'AZUR

3^e ÉDITION
**JARDINS
D'ARTISTES**

DU 3 AVRIL AU 28 AVRIL 2021

ANTIBES / CANNES / GRASSE / MENTON / MONACO / NICE
CAP D'AIL / MANDELIEU-LA NAPOULE / SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

CÔTE D'AZUR
FRANCE



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06



PLUS QUE JAMAIS

CONSOMMONS LOCAL !

**AIDONS NOS PRODUCTEURS LOCAUX EN ADOPTANT
UN MODE DE CONSOMMATION EN CIRCUITS COURTS !**

Le Département des Alpes-Maritimes s'engage pour **une agriculture et une alimentation saines et responsables** auprès des collégiens.

Depuis 2016, grâce à la plateforme « 06 à Table ! » **587 tonnes de produits locaux** ont été achetées pour les cantines des collèges.

Objectif 2022 :

50% de produits bio dans les assiettes des collégiens.

#GREENDeal

www.departement06.fr

#AlpesMaritimes

DEPARTEMENT06

VOUS
AVANT
TOUT!